



# CERTIFICAT DE CONFORMITE

(champ d'application du certificat)

N° EGL/110373/643433/1

ECOCERT GREENLIFE SAS atteste que

**ULTRAMAILLE SARL**

LOT II G55 TER NBA AMBATOMARO  
ANTANANARIVO  
MADAGASCAR

a été auditée et évaluée selon

**Global Organic Textile Standard (GOTS)  
- Version 4.0 -**

et que les produits des catégories mentionnées ci-dessous (et précisées dans l'annexe) sont conformes à la présente norme :

Catégories de produits : **Vêtements**

Etapes de production / activités effectuées sous la responsabilité de l'entreprise mentionnée ci dessus (par étape de production comme détaillé dans l'annexe) pour les produits certifiés :

**confection, tricotage, teinture, lavage**

Le certificat est valable jusqu'au : **30/09/2017**

Lieu et date d'édition :

L'Isle Jourdain, France 01/07/2017

Tampon de l'organisme :

**ECOCERT Greenlife**  
BP 47 - 32600 L'ISLE JOURDAIN  
Tél. 05 62 07 51 09  
Fax 05 62 07 74 96  
N° SIRET 509 534 095 00013



Valerie LEMAIRE

Ce certificat ne fournit aucune preuve que les marchandises livrées par son titulaire sont certifiées conformes au standard mentionné. La preuve de la certification des marchandises livrées est fournie par un certificat de transaction (TC) valide qui les couvre.

L'organisme émetteur peut retirer ce certificat avant son expiration si la conformité déclarée n'est plus garantie. Ce certificat a été émis en conformité avec le « programme OCS » et le « plan d'évaluation sur site » définis dans le Processus de certification OCS d'Ecocert Greenlife (versions en vigueur).

Accrédité par le COFRAC, Accréditation n°5-0520, Certification de produits et Services, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

**Ce document électronique émis est la version originale valide**

Certificat de Conformité, page 1 sur 3